





**MASTER 2 RECHERCHE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE OU  
MASTER 2 RECHERCHE LETTRES LANGUES ET ARTS  
MENTION :**

**Nom :**

**Prénom :**

**Nom d'épouse :**

**Né(e) le :**

**Nationalité :**

**Téléphone :**

**Adresse :**

**Ville :**

**Code Postal :**

**Pays :**

**Mail :**

*Titre du sujet de MASTER 2*

**VEUILLEZ EXPOSER VOTRE PROJET DE MEMOIRE (UNE A TROIS PAGES) ET INDIQUER  
EVENTUELLEMENT LE NOM DU DIRECTEUR DE RECHERCHE AVEC LEQUEL VOUS SOUHAITEZ  
TRAVAILLER**

## Niveau de Langue

***ATTENTION : CE CADRE EST RESERVE AUX CANDIDATS DONT LA LANGUE NATIONALE N'EST PAS  
LE FRANCAIS.***

### Avez-vous déjà étudié la langue française ?

Oui

Non

Certification obtenue :

#### Compétences en langue française

Niveau de la compréhension de l'écrit :

Débutant

intermédiaire

avancé

Niveau de la compréhension de l'oral :

Débutant

intermédiaire

avancé

Niveau de l'expression écrite :

Débutant

intermédiaire

avancé

Niveau de l'expression orale :

Débutant

intermédiaire

avancé

**NB : IL EST RAPPELE AUX ETUDIANTS ETRANGERS QU'UNE PARFAITE EXPRESSION  
VERBALE  
ET ECRITE DE LA LANGUE FRANCAISE EST EXIGEE.**

**ATTENTION : CECI EST UN DOSSIER DE CANDIDATURE, IL NE DISPENSE PAS DE L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE, QUI DEVRA ETRE PRISE PAR L'ETUDIANT AUPRES DE LA SCOLARITE DES L'AUTORISATION ACCORDEE.**

## **1 – CONDITIONS EXIGÉES**

La procédure d'inscription en Master 2 est ouverte :

- aux titulaires d'une maîtrise ou d'un Master 1
- aux candidats justifiant d'autres titres français ou étrangers estimés suffisants par les membres de la commission pédagogique.

## **2 – L'AUTORISATION D'INSCRIPTION**

L'autorisation d'inscription est prononcée sur délégation du Président de l'Université (arrêté de délégation signature du 6 mars 2008) par Monsieur le Doyen de l'UFR Lettres Arts et Sciences Humaines sur la proposition du responsable du Master 2.

Chaque candidat autorisé à s'inscrire sera informé par lettre individuelle. Il devra procéder à son inscription définitive auprès du secrétariat des Masters, avant le 31 octobre, délai de rigueur et s'acquitter des droits d'inscription.

**Il est rappelé que l'assiduité aux cours du MASTER 2 est obligatoire (sauf cas exceptionnel).**

## **3 – LISTE DES PIÈCES A FOURNIR**

- 1 PHOTO A COLLER SUR LA PREMIERE PAGE
- 2 ENVELOPPES (une format A4, une format standard) libellées à l'adresse de l'étudiant + 5 coupons internationaux
- UN EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE
- LES PHOTOCOPIES DE TOUS LES RELEVÉS DE NOTES ET DE TOUS LES DIPLÔMES OBTENUS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
- LA TRADUCTION OFFICIELLE DES RELEVÉS DE NOTES ET DES DIPLÔMES (EFFECTUEE PAR UN TRADUCTEUR FRANÇAIS ASSERMENTE)
- LE DELF OU LE DAFL (*Certificat de niveau de langue française*)
- 1 PROJET DE RECHERCHE (indispensable pour l'étude du dossier)

**DOSSIER A RETOURNER A L'ADRESSE CI-DESSOUS AVANT LE : 15 JUIN 2009**

## **4 – ADRESSE D'EXPEDITION DE VOTRE DOSSIER**

U.F.R. Lettres, Arts & Sciences Humaines  
SECRETARIAT MASTERS/DOCTORAT  
Bureau 125  
98 BD EDOUARD HERRIOT  
B.P. 3209  
06204 NICE CEDEX